

Yvonand, 2 mars 2015



Municipalité d'Yvonand  
Av. du Temple 8b  
Tél. 024/557 73 00  
Fax 024/557 73 01  
[greffe@yvonand.ch](mailto:greffe@yvonand.ch)  
[www.yvonand.ch](http://www.yvonand.ch)

## **AU CONSEIL COMMUNAL**

### **1462 YVONAND**

#### **Préavis municipal No 2015/02**

**Concerne : Demande de cautionnement en faveur de l'Association des Intérêts d'Yvonand AIY**

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

#### **Introduction**

L'association des Intérêts d'Yvonand (AIY) administre et gère avec succès depuis de nombreuses années le camping de la Menthue à Yvonand. Idéalement placé au bord du lac, il est un des éléments phare de nos infrastructures dans le domaine du tourisme. L'AIY sollicite aujourd'hui un cautionnement de la commune pour pouvoir emprunter les montants nécessaires à des travaux de rénovation et d'entretien lourds.

#### **Situation actuelle** :

Les infrastructures du camping de la Menthue, dont les bâtiments, datent des années 80. Malgré un entretien régulier et diverses rénovations, les équipements sont maintenant à bout de souffle. Le bloc sanitaire en particulier demande des travaux urgents. Ce dernier ne répond plus aux normes actuelles en matière d'hygiène, de confort minimal et de sécurité. La toiture est gravement endommagée et les écoulements ont subi d'importants dégâts lors d'un curage.

Du point de vue de la marche du camping, il est important de relever que le chiffre d'affaire le plus important est réalisé par les emplacements dits de passage. Les saisonniers quant à eux occupent le 40% des emplacements. Ils louent à un prix forfaitaire un emplacement pour la saison. Si le revenu qu'ils génèrent est moins important qu'il pourrait l'être avec des campeurs de passage, l'AIY attache une importance toute particulière à ces saisonniers. Ils sont l'âme et la vie du camping, étant régulièrement présents en semaine et également lors des périodes de mauvais temps et lors de la basse saison.

Les locations étant perçues avant la saison, ils garantissent ainsi un revenu minimum à l'association et permettent aussi d'assurer une ouverture permanente de la buvette. Beaucoup de camping constatent qu'il est de plus en plus difficile de garder ces saisonniers. Il est donc impératif d'investir dans des infrastructures modernes et accueillantes.

### Un projet pour assurer l'avenir

Bien implanté dans le réseau touristique régional, le camping joue un rôle majeur dans le rayonnement d'Yvonand. Pour assurer un avenir à celui-ci, des travaux d'importance au niveau entretien et rénovation doivent absolument être entrepris.

Profitant de ce projet, l'AIY se propose d'améliorer l'offre en matière d'accueil pour le cyclotourisme. Il est envisagé de mettre à disposition le premier « relais cyclo ». Le concept étudié consisterait à proposer aux cyclotouristes un hébergement avec petit déjeuner et mise à disposition d'un local atelier pour les vélos, sur la base des tarifs d'hôtellerie de plein air. Deux dortoirs de 20 places pourraient ainsi être construits sur un nouveau bloc sanitaire (voir plans en annexes).

### Quels travaux et pour combien

Le plan des investissements envisagé par l'AIY pour le camping de la Menthue est le suivant :

1	2015	<b>Fr. 80'000.-</b>
	<b>Remplacement du système d'ombrage de la terrasse de la buvette.</b>	
2	2015	Fr. 900'000.-
	Construction d'un nouveau bâtiment abritant les équipements sanitaires, deux dortoirs de 20 places et un dépôt matériel.	
3	2016	Fr. 350'000.-
	Assainissement du bâtiment d'accueil et du logement du gardien du camping.	
4	2018	Fr. 100'000.-
	Construction d'une nouvelle déchetterie et d'un garage pour le matériel d'entretien.	
5	2018	Fr. 100'000.-
	Chemins d'accès au camping et signalétique	
	<b>Total</b>	<b>Fr. 1'530'000.-</b>
	Amortissement obligatoire Fr. 43'000.- par année de 2015 à 2018, 3 x Fr. 43'000.-	Fr. 129'000.-
	<b>Hypothèque maximale</b>	<b>Fr. 1'401'000.-</b>

Pour permettre l'emprunt des montants nécessaires à ces travaux, l'AIY sollicite le cautionnement de la commune d'Yvonand pour un montant de

**Fr. 1'400'000.-**

Ce cautionnement est demandé par les établissements bancaires et permettra à l'AIY d'obtenir des conditions correctes sur le marché bancaire. Du point de la commune, la marge sur notre limite cautionnement permet d'assurer celui-ci.

Considérant que le tourisme est un pilier important d'Yvonand, considérant également que le camping de la Menthue est très largement connu et reconnu pour les prestations fournies, la municipalité ne peut que vous encourager à soutenir cette demande. L'AIY présente les garanties nécessaires pour assurer la conduite et la gestion du camping. Il est important de les soutenir pour permettre d'assurer l'avenir de celui-ci.

### Conclusion

Par conséquent, nous prions le conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND**

vu le préavis de la municipalité et le rapport de la commission des finances

### **d é c i d e :**

sous réserve de l'autorisation de l'Etat

- d'autoriser la municipalité à cautionner l'Association des Intérêts d'Yvonand, AIY, pour l'obtention d'un crédit de Fr. 1'400'000.- au maximum.

Nous vous présentons, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

### **AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

**Le Syndic :**

**La Secrétaire :**

Philippe Moser

Viviane Potterat

Annexes : plans du futur bâtiment abritant les équipements sanitaires, deux dortoirs de 20 places et un dépôt matériel.

Municipal délégué : M. Philippe Moser, Syndic